



Animagique

Carnet de route

Plaine de vacances de PERWEZ

du 4 au 29 juillet 2011

(de 2,5 à 16 ans)

La Plaine de Vacances de Perwez est agréée par le Ministère de l'Enfance comme "Centre de Vacances" reconnu par la Communauté Française.

La plaine de vacances de Perwez est une plaine Animagique subsidiée par la commune.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et sommes heureux de vous présenter le carnet de route qui vous sera utile pendant toute la durée de la plaine de vacances 2011.

Règlement d'Ordre Interieur

1. L'accueil et les horaires

Dates d'ouverture : du lundi au vendredi entre le 4 et le 29 juillet 2011.

L'accueil se fera à l'école communale, Avenue des Tourterelles, 28 à Perwez.

Découpage	Heures
Inscriptions à l'avance ou durant la plaine	
Garderie matinale	Entre 7h00 et 9h00
Animations	Entre 9h00 et 12h00 Entre 13h00 et 16h00
Dîner	Entre 12h00 et 13h00
Garderie du soir	Entre 16h00 et 18h00

2. Les inscriptions

Les inscriptions se feront le **jour-même** sur le site de la plaine ou vous pouvez déjà remplir les fiches d'inscriptions au préalable et venir le premier jour de la plaine avec celle ci. Elles sont disponible sur le site internet : www.animagique.be. Si vous n'avez pas d'accès à internet, vous pouvez également vous procurer des formulaires papier au service ATL, rue de la Station, 11 à Perwez à partir du 19 mai 2011 (uniquement le matin).

Il est demandé aux parents ou aux tuteurs légaux, de remplir une **fiche d'inscription** et une **fiche de santé**.

Il est également demandé de remplir un bordereau « garderie du soir » si l(es)enfant(s) reste(nt) à la plaine au delà de 16h00 (voir plus loin).

La participation financière pour la plaine de votre enfant sera réglée en liquide le matin et ce, pour la journée ou pour la semaine.

Les animations débutent à 9h00 précise avec un rassemblement général.

Les activités s'interrompent entre 12h00 et 13h00 pour laisser place au temps de midi.

Une garderie-midi est organisée à la plaine. La fiche d'inscription renseigne à l'équipe les enfants qui retournent chez eux pour dîner avec l'autorisation des parents. Les animations reprennent à 13h00 précise et se terminent à 16h00, après le rassemblement de fin de journée. Une collation et une boisson saine sera distribuée gratuitement le matin et l'après-midi.

Lors du dîner, une soupe « maison » sera proposée gratuitement à chaque enfant. Nous vous demandons de lui préparer ses tartines.

Une collation saine et une boisson non sucrée seront distribuées gratuitement aux enfants le matin et l'après midi. Nous insistons et serons très vigilants sur le côté sain de celle-ci.

3. Les prix

Une journée d'activité coûte **5,00 €** pour les enfants domiciliés ou non dans l'entité de Perwez. Comme l'an dernier, nous maintenons un tarif dégressif pour les familles nombreuses (valable pour tous) :

- 2 enfants inscrits de la même famille présents le même jour: Tarif complet
- 3 enfants inscrits de la même famille présents le même jour: moins 2 € sur le prix global
- 4 enfants inscrits de la même famille présents le même jour: moins 3 € sur le prix global
- 5 enfants et plus inscrits de la même famille présents le même jour: gratuit à partir du 5^e enfant

Tarif de la garderie:

- De 7h00 à 8h00 : 0,50€ par demi heure
- Après 16h30 : 0,50€ par demi heure passée
- Un forfait de 2,00€/journée est possible pour les enfants qui font une garderie complète matin et soir.

Le prix des activités extraordinaires **n'est pas compris** dans le coût de la journée.

En aucun cas le prix demandé ne peut être un frein à la participation d'un enfant à la plaine. Une aide du C.P.A.S. peut-être envisagée (contact : Mme Collinge - 081/249.124).

Cette année la plaine de Perwez accueillera les ados à partir de 12 ans pour organiser des semaines à projets (vidéo, mini camps, sport nouveau, etc...)

4. Les garderies

Une garderie est organisée sur chaque site le matin entre 7h00 et 9h00 et le soir entre 16h00 & 18h00. Ces garderies sont gratuites entre 8h00 et 9h00 et entre 16h00 et 16h30.

La garderie du soir est particulière. Un « bordereau de garderie du soir » devra impérativement être rempli et signé lors de l'inscription. Ce bordereau reprendra les heures approximatives où l'enfant restera à la plaine après les activités. Elle indiquera également clairement la ou les personnes autorisées par les parents ou tuteurs légaux à reprendre l'(es) enfant(s).

Ce bordereau restera valable toute la durée du séjour de l'enfant sauf modification de votre part.

En aucun cas, l'enfant ne sera autorisé à quitter la plaine avec une personne dont le nom ne figure pas sur la fiche de garderie.

Le coordinateur, (ses adjoints) et deux animateurs désignés assureront le regroupement, l'inscription et la garde systématique des enfants restant sur les sites après le rassemblement de fin de journée.

Pour des raisons de sécurité, seules les portes d'entrée de l'école seront ouvertes entre 16h00 et 18h00. Le coordinateur ou son adjoint s'occuperont de la circulation. Dorés et déjà, toutes nos excuses pour les engorgements éventuels aux « heures de pointe ».

5. Ordre et affectation des locaux

Chaque enfant se verra attribué en fonction de son âge et donc de son groupe, une zone de rangement. Cette zone sera clairement identifiée et définie le premier jour de participation à la plaine. C'est à cet endroit que le pique-nique, les vêtements et autres sacs seront rangés.

En aucun cas, la plaine ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou de perte d'effets personnels.

L'équipe d'encadrement encouragera l'enfant à être ordonné. Tous les soirs, un animateur désigné fera le tour de la plaine et placera tous « les oublis » dans la caisse « objets et vêtements trouvés » située à la table d'accueil.

6. Composition

Pouvoir organisateur : **Le comité de la plaine de Perwez**

Coordinateur de plaine et président du comité : **Laurent Elvetici, 0486/870.398**

Adjointe Coordinateur : **Alice Delloye, 0474/857.290**

Responsable administrative : **Vinciane Charlet, 0470/511.112 ou 081/649.255**

7. Cadre pédagogique issu de notre projet pédagogique (à consulter sur www.animagique.be)

L'assemblée générale Animagique a défini le cadre général de l'accueil et de l'animation des enfants à la plaine. L'équipe d'animation emmenée par le coordinateur

et ses adjoints se réappropriera ce cadre et définira un projet d'animation concret à mener durant ce mois de juillet.

1. Accueil de l'enfant entre 2,5 et 16 ans, quelle que soit son origine et sa culture.
2. Assurer une animation de qualité et préparée.
3. Par animation de qualité nous entendons :
 - adaptée à l'âge et au contexte social.
 - diversifiée.
 - favorisant la participation, l'échange et l'esprit d'équipe.
 - encourageant la découverte de soi, de l'autre et du cadre de vie.
4. Le comité de la plaine demande à tous ses animateurs et coordinateur de suivre et réussir une formation à l'animation reconnue par la Communauté Française. Le comité participe au frais de cette formation.
5. Le comité de la plaine attache une importance particulière au respect du code de bonne éducation.
6. Le comité de la plaine exige de la part de l'équipe d'encadrement de préserver l'intégrité morale et physique de chaque enfant.
7. La plaine s'engage à entretenir les locaux quotidiennement.
8. L'équipe d'animation veillera à l'épanouissement personnel de chaque enfant au sein du groupe et de la plaine.
9. Le comité de la plaine demande à l'équipe d'encadrement de réaliser un projet pédagogique concret sur base de ce cadre clairement défini.
10. Le comité de la plaine s'engage à remettre quelques jours avant la fin du séjour les documents nécessaires à un éventuel remboursement des frais de plaines par votre mutuelle.

Veillez, s'il vous plaît, détacher, signer et déposer au coordinateur ce bon pour accord du Règlement d'Ordre Intérieur au plus tard, le second jour de participation de votre enfant à la plaine. Merci.

Et surtout excellent mois de juillet à tous,

Laurent Elvetici
Président et coordinateur

Vinciane Charlet
Responsable administrative

Alice Delloye
Coordinatrice adjointe

Bon pour accord du R.O.I de la plaine de Vacances de Perwez 2009

Nom:

Prénom:

Parents de:

Signature:

Date:

(faire précéder de la mention: lu et approuvé)

Fiche de santé



Le participant

Nom : Prénom :

Date de naissance : Age : ans

Nom de chef de famille :

Adresse complète:

Tél. privé : Tél. travail ou Gsm :

Où l'enfant vit-il actuellement ? Famille / institution / grands parents

Personne à prévenir en cas de problèmes :

1. nom et prénom : Tél. ou GSM : lien apparenté :

2. nom et prénom : Tél. ou Gsm : lien apparenté :

type d'enseignement : général / spécialisé année scolaire :

A-t-il des frères/sœurs ? Oui/ non Si oui combien :

Quelle est sa langue usuelle ?



Loisirs

Quels sont ses loisirs favoris ?

Y a-t-il des activités/sports qu'il/elle ne peut pratiquer ?



Repas/sommeil

Y a-t-il/elle un régime particulier à suivre ? oui / non si oui, lequel ?

Est-il/elle végétarien(ne), végétalien(ne) ? oui / non

A-t-il des habitudes particulières avant de se coucher ?



Santé

Nom du médecin traitant :

Numéro de téléphone :

Groupe sanguin de l'enfant :

Est-il /elle soigné par homéopathie ? oui / non

Informations médicales : l'enfant souffre-t-il/elle de manière permanente ou régulière de :

	oui	non	Si oui, quel est son traitement habituel, comment réagir ? quelles précautions particulières prendre ? Merci de compléter si nécessaire !
Diabète			
Maladie cardiaque			
Epilepsie			
Affection de la peau			
Somnambulisme			
Insomnie			
Incontinence			
Maladie contagieuse			
Asthme			
Sinusite			
Bronchite			
Saignement du nez			
Maux de tête			
Maux de ventre			
Coups de soleil			
Constipation			
Diarrhée			
Vomissement			
Mal de route			
autres			

A-t-il/elle subi une maladie ou intervention grave ? oui / non

Si oui, quand et laquelle ?

Est-il/elle allergique ? oui /non si oui, lequel ?

A certains produits alimentaires ? oui /non si oui, lesquels ?

Au soleil ? oui /non si oui, quelles précautions à prendre

Votre fille est-elle réglée ? oui / non

Porte-t-il/elle des lunettes ? oui / non si oui quelle dioptrie ?

Porte-t-il/elle un appareil auditif ? oui / non

Souffre-t-il un handicap ? oui / non Si oui, lequel ?

a-t-il / elle été vacciné contre le tétanos ? oui / non date du dernier rappel :

Qui reprendra l'enfant à la fin des activités ?

Nom du signataire et fonction (parent, tuteur,...) :
Date et signature des parents ou du responsable :

Bordereau de « garderie »

Mon enfant : Nom.....Prénom..... participera à la
garderie organisée par la plaine de vacances.

Les personnes autorisées à le reprendre sont :

Nom :.....Prénom :.....

Nom :.....Prénom :.....

Nom :.....Prénom :.....

Nom :.....Prénom :.....

Nom :.....Prénom :.....

Signature du parent,